

Après un bon dîner 10c. fume un bon cigare, un "Dixie ou Camillo"

LE NATIONALISTE

Un excellent Cigare 5c. GARCIA MORENO

JOURNAL DU DIMANCHE

REDIGÉ EN COLLABORATION

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 20, RUE SAINTE-THÉRÈSE, MONTRÉAL.

Téléphone Bell: Main 3237.

LETTRÉ OUVERTE

A l'honorable Lomer Gouin, procureur-général

Le député de Montmagny comme le Premier-Ministre de poursuivre M. Turgeon ou de le poursuivre lui-même.

Monsieur le ministre, Il y a déjà plus d'un mois que j'ai porté à votre connaissance, plus encore qu'à celle du public, l'affaire Dussault-Turgeon.

Elle a rejaiilli sur tout le cabinet, dont vous êtes le chef, et partant, sur TOUS les ministres, qui sont solidaires les uns des autres.

Je récite mon accusation, je dis une fois encore que M. Adéard Turgeon, comme ministre du gouvernement Gouin, S'EST EMPARE DU BIEN D'AUTRUI, l'a vendu au nom de la Province, pour le racheter ensuite, sans payer.

ARMY AND "KNAVY"

L'armée et la marine... pardon, la valetaille! Voilà ce que le régime actuel nous aura donné à nous, Canadiens français.

deux chevaliers de l'empire, ils vont renier d'un coup, par amour du pouvoir, leur passe, leur race et leur pays.

QUI SERA JUGE EN CHEF ?

QUEBEC, le 30 octobre.—La combinaison Jette-Gouin, pour la présidence de la Cour d'Appel, menace de croquer.

Dans Chambly

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE

La lutte, dans Chambly, s'ouvre aujourd'hui même, par une grande assemblée qui se tiendra à Chambly-Bassin après la messe.

M. ROBILLARD

Nous ne voulons point dire de mal de M. Clément Robillard. Ses plus chauds amis ne trouvent pour résumer sa biographie et son enthousiasme, qu'une formule: C'est un bon garçon!

LA TRIPLICE

Les journaux allemands ont célébré cette semaine le trentième anniversaire de la fondation de la Triple-Entente.

A propos de français

Nous avons publié en "Tribune libre" une petite note où l'un de nos correspondants répond à une petite téléphoniste de nos amis qui se plaignait de ce que nombre de Canadiens français demandent en anglais la communication téléphonique.

Les "Romanesques"

Ceux qui ont entendu "les Romanesques" mercredi soir, au Monument National, n'ont pas perdu leur soirée. Composée entièrement de Canadiens, la troupe de M. Duret a joué la délicieuse idylle de Ros-tand avec un brio, un naturel, di-sous le mot, un chic, qui charmerait les habitués de l'Académie.

Le "Herald" et M. Laflamme

Nous recommandons à tous les lecteurs de Saint-Jacques, de lire avec grande attention l'article du "Herald" que nous publions en seconde page.

COUIN, TASCHEREAU, LANGLOIS

UN PRECEDENT SANS ALLIANCE

" Quand on habite une maison de verre..."

Ceci n'est pas une réponse à l'article du "Canada": "Tellier, Bourassa, Prévost". Non, nous ne sommes pas, au "Nationaliste", des partisans de l'argument au "tu quo-que".

Le même qui, à la dernière session, cachait derrière son pupitre, durant la séance, le mépris qu'il avait de ses chefs, et qui, à l'ajournement, dépensait son esprit,—et il en a,—aux dépens de leur platitude.

Précédent étrange, qui a réuni, autour de la même marmite ces trois personnages. Et d'ailleurs, de quel côté pourraient-ils se retrouver, à part celui de l'estomac, l'un plus égoïste encore que gros, l'autre plus ambitieux encore que mine, et le troisième plus dissimulé encore que dodo?

L'opinion s'éveille

Décidément, ça ne passera pas aussi facilement que l'on pensait... L'opinion publique s'éveille, il faudrait peu de chose pour la faire se cabrer.

Décentralisons !

Notre ami M. François Martin nous prie d'inviter les présidents des diverses sections de la Saint-Jean-Baptiste à suivre l'exemple du docteur Sainte-Marie, de la section ouest, et à provoquer l'instauration, dans les diverses sections de Montréal, de succursales des Cours publics du Monument National.

MURAD

Advertisement for MURAD Cigarettes featuring an illustration of a woman in traditional attire and text describing the product's quality and availability.

L'OPINION D'UN ADVERSAIRE

Le "Herald" salue en M. N. K. Laflamme l'un des hommes les plus distingués de la Province

Il rend hommage à sa noblesse de caractère et déclare qu'il est arrivé aux sommets par les voies de la plus rigoureuse intégrité et du plus strict honneur

La campagne de Saint-Jacques va mettre dans une éclatante lumière la personnalité de M. N. K. Laflamme. On lira donc avec un intérêt particulier la partie essentielle de l'article que le grand journal ministériel anglais de Montréal, le "Herald", lui consacra le 14 août dernier, voici deux mois à peine.

M. Laflamme est aujourd'hui ce qu'il était alors. Rien ne s'est produit qui puisse amener le "Herald" à changer d'avis sur sa personne et son caractère.

En ces dernières années, s'est affirmée dans la Province de Québec, parmi les Canadiens français, une nouvelle école d'intellectuels, ayant pour caractéristiques une activité mentale plus intense et une plus large mesure d'indépendance au point de vue des idées. Quoiqu'enrayée par des obstacles puissants, elle a néanmoins déjà fait sentir son influence, et elle a pu attirer à elle plusieurs hommes qui font concevoir de hautes espérances et qui sont exceptionnellement doués pour l'œuvre de propagande. Parmi tous ceux-là, on peut affirmer sans crainte qu'il n'en est pas de qui l'on puisse attendre plus que de M. N. K. Laflamme, l'éminent avocat qui représente les citoyens de notre ville à l'enquête de la Commission Royale, et sur qui tous les yeux sont fixés en ce moment.

Il y a dix ans on ne connaissait rien, en somme, de M. Laflamme, soit au point de vue professionnel, soit au point de vue social, soit au point de vue politique. Aujourd'hui, le premier venu, dans la rue, vous dira que M. Laflamme est un des avocats les plus forts de la Province, et que le parti nationaliste met en lui son espoir. Si vous demandez, toutefois à votre interlocuteur des détails sur la carrière de M. Laflamme, il finira par vous dire, après s'être gratté le front, que c'est l'homme qui s'est battu pour Wallace McCraw à Trois-Rivières.

Ce trait vous donne, dans une large mesure, une idée de l'homme. Personne ne connaît grand'chose sur lui personnellement. Il a toujours observé la plus grande réserve à ce sujet, fuyant constamment celle qui donnent les journaux. Il ne parle jamais de soi, de ses espérances, du but qu'il poursuit, de ses ambitions, de ses opinions. Ses amis intimes lui ressemblent sous ce rapport. Il impose à ceux qui ont sa confiance un silence de sphinx sur sa personne, une réserve impénétrable et qui interdit l'intimité, tout en inspirant le respect.

Peu de faits importants pour le lecteur ordinaire, parmi les détails que l'on peut connaître sur sa carrière jusqu'à ces derniers temps. Né à Lyster, comté de Mégantic, il fait ses études classiques au séminaire de Québec, où il dévore une foule d'ouvrages sur la psychologie et autres sujets abstraits, s'entourant constamment de livres et passant la plus forte partie de ses nuits à lire. Nous le retrouvons plus tard dans la Nouvelle-Angleterre, où il est allé perfectionner sa connaissance de l'anglais tout en commençant ses études légales — puis à la faculté de droit de l'Université Laval, à Québec. Admis au barreau, il exerce d'abord seul. Il fait ensuite partie de l'étude Green-shields, puis fonde plus tard la raison sociale Laflamme, Mitchell et Chénervet, dont il est le chef. Voilà en résumé sa carrière professionnelle.

Nous demanderons-nous maintenant ce qui lui a conquis sa situation parmi les principaux avocats de

la Province? Voilà une question à laquelle il n'est pas facile de répondre avec détails, mais il y a deux faits qu'il importe de noter des ici. C'est d'abord qu'il a été entièrement à son mérite, et pas du tout aux influences, les succès éclatants de sa carrière. Et c'est en second lieu qu'il ne s'est jamais écarté, dans la bataille, de l'honneur le plus rigoureux, de l'intégrité et de l'indépendance les plus absolues.

Ce fut un démêlé municipal à Saint-Hyacinthe — le procès de Girard contre la banque de Saint-Hyacinthe — qui révéla pour la première fois M. Laflamme au public comme un avocat exceptionnellement doué. Bien avant cela, il s'était trouvé des hommes clairvoyants pour lui prédire une brillante carrière, mais son effacement perpétuel et son excessive modestie ne permettaient pas à la majorité des gens d'apprécier pleinement ses mérites. L'affaire de Saint-Hyacinthe dissipa brusquement tous les doutes qui auraient pu exister sur ses talents, son sens légal jamais en défaut, son jugement et ses qualités de tacticien. Ce ne fut pas toutefois avant l'affaire McCraw et la sensation qu'elle produisit dans la Province, qu'il tomba pleinement sous l'œil du public, qui, depuis, devait rester obstinément fixé sur lui. Il se serait superflu de revenir sur les détails de ce procès: qu'il nous suffise de dire que celui-ci imposa M. Laflamme au public comme un brillant criminaliste.

Mais, même après ce procès, M. Laflamme était encore un inconnu pour la grande majorité des gens. Il n'occupait pas une position éminente au point de vue social; non plus qu'un point de vue politique, encore qu'on lui ait toujours reconnu des tendances libérales. Ce fut lorsque l'hon. J. Prévozt, alors ministre des Mines et de la Colonisation, traduisit M. Olivar Asselin, alors directeur du "Nationaliste", devant les tribunaux criminels, que M. Laflamme se constitua le défenseur d'Asselin. Depuis ce moment, il a occupé une place de plus en plus importante dans la politique de la Province.

Dans cette cause d'Asselin, on le vit manifester l'un des traits essentiels de son caractère. M. Laflamme est l'adversaire passionné de tout ce qui lui paraît une oppression. A ses yeux, il n'y a rien de plus sacré que la liberté du sujet. La vaste plaine de la liberté qu'il doit être à la base de toute vraie démocratie, voilà son champ de bataille. Et c'est dans la défense de ces principes qu'il montre toujours les plus fermes convictions et qu'il apparaît toujours le plus fort.

Pour lui, la justice ne réside pas simplement dans certaines formalités, elle ne s'incarne pas nécessairement dans le mécanisme de l'administration des lois. C'est plutôt une réalité vivante, un droit de l'humanité que l'on ne peut violer sans sacrilège. Il s'est trouvé des gens pour attribuer son attitude dans l'affaire Asselin à la soif de la notoriété et à la soif de la réclame, plutôt qu'à la haïne de l'oppression. Mais ceux-là trahissent une étrange ignorance de Laflamme. Il est bien l'homme du monde le plus incapable d'agir pour de tels motifs. Il a en effet, plus d'une fois refusé des causes qui lui auraient donné plus de réclame encore que celle de M. Asselin, simplement parce qu'il ne sacrifiera jamais, à aucun prix, les principes auxquels il est attaché.

Il y a des hommes qui sont nés

pour se battre; la bataille est leur élément; ils ont en eux cet appoint d'audace et d'énergie toujours renouvelée si nécessaire à la venue des luttes ou dans les moments de réaction ou le vainqueur comme le vaincu sont tentés de s'écrier: "A quoi bon? Mais il est rare que cette énergie se manifeste par un signe extérieur. Les plus beaux moments de la vie sont eux-mêmes, souvent, des moments de silence; ainsi les lutteurs les plus tenaces se trouvent souvent parmi les hommes de l'apparence la plus calme, la plus tranquille. Mais cette tranquillité elle-même est active, — non point passive. Elle est alerte, — non point endormie. Chez M. Laflamme, c'est un trait dominant de son caractère, de ses procédés, de son esprit.

Pour l'observateur ordinaire, il est la quiétude même au calme. Il n'a rien dans sa figure ni dans sa démarche, toujours posée, qui indique le lutteur, l'homme d'action, l'esprit aigu, tranchant comme l'acier, et le plus indomptable courage moral. Ce n'est qu'à l'observateur sérieux qu'il apparaît tout de suite tel qu'il est, dans sa démarche qui révèle l'homme d'ordre et de méthode; avec sa figure où se lisent à la fois la domination de soi-même, la décision et la confiance en soi; avec, surtout, ses yeux au regard si frappant.

On a dit de Henri Bourassa que l'on peut lire son caractère, sa philosophie, sa mentalité, tout cela en même temps, dans son œil brillant et expressif. Jusqu'à un certain point, on pourrait dire la même chose de M. Laflamme. Toutefois, ce dernier ne se laisse pas pénétrer aussi aisément. Il faut l'avoir vu successivement au repos et dans le feu de l'action pour le bien juger. Mais toujours, chez lui, c'est l'œil qui attire et retient l'attention. Son regard est extraordinairement soutenu.

Il est, ce regard, invariablement énigmatique mais invariablement pénétrant aussi, vif, alerte, dominant. Il a cette faculté de mettre un homme extrêmement mal à l'aise dans un espace de temps excessivement court. Il peut aussi mettre un homme à l'aise, mais toujours, en le laissant sous l'impression qu'il ne conviendrait pas de badiner.

Peut-être bien M. Laflamme connaît-il la puissance de ce regard. Mais il se peut aussi bien qu'il le connaisse, pour ainsi dire, sans en avoir pleine conscience. Quoi qu'il en soit, il se sert certainement de cette puissance d'une façon souvent déconcertante et qui manque rarement le but. Quand il interroge un témoin, il pose le plus souvent la question sans envisager son homme. Il regardera son crayon, une feuille de papier qu'il s'amuse à tourner entre ses doigts, ou même il détournera la tête. Mais la question est à peine posée, le piège est à peine tendu, qu'il fixe brusquement les yeux sur le témoin. Alors sa bouche se serre un peu plus et son impénétrable sourire devient un peu plus impénétrable, tandis que toute son attitude évoque la persécution même de l'activité intellectuelle à sa plus haute tension.

Il a donné à sa profession tout son cœur et toute son âme. A ses yeux, le droit est un art, plus que cela: une religion, à laquelle il doit toute sa dévotion. Observez-le au tribunal, interrogeant un témoin qui possède de puissantes armes de défense, qui est bien décidé à ne pas se compromettre, qui s'attend à trouver des pièges sous chacun de

ses pas, et qui se dote, comme du lieu, de la voix douce et qui pourrait le conduire dans un cul-de-sac. Bienvenant, courtois, suave, presque comédien, il poursuit son chemin, abandonnant souvent une question restée sans réponse pour la reprendre le moment d'après sous une forme plus subtile et partant plus dangereuse. Sa finesse d'esprit lui vient en aide à tout instant. Il intercalera, à l'occasion, une observation piquante au beau milieu d'un interrogatoire sérieux, afin d'inspirer confiance à un témoin trop sur ses gardes.

Au besoin, il sera mordant ou énergique. Il ne tolérera aucun badinage, comme plus d'un témoin par trop jovial l'apprit déjà à ses dépens. Cependant, il pourra quitter, s'il le croit bon, le sentier de la logique, ne perdant jamais de vue le but qu'il veut atteindre, et connaissant à merveille le pouvoir de la question inépuisable répétée qui d'abord irrite puis finit par énerver.

Dans ses plaidoiries, il mêle, à doses bien calculées, la logique et le sentiment. Sa voix n'est pas faite pour exprimer particulièrement l'émotion. Pour un homme d'origine celtique, il est en vérité singulièrement froid et peu théâtral. Mais il connaît à merveille la force d'un syllabe bien appuyée, d'un mot bien martelé. Il donne, dans les arguments qu'il offre au juge et au jury, une appréciation précise des faits au double point de vue du bon sens et de leur valeur légale. Il semble avoir pris pour idéal de plaidoyer celui dont on trouve la formule dans cette sentence de Shakespeare:

The balancing of a too fine drawn logic Upon the razor edge of rhetoric.

Il a le souci de ne jamais amoindrir son effet en insistant sur des points secondaires. Il a quelquefois des mouvements passionnés, mais sans jamais perdre de vue les dangers de la réaction qui se produit toujours plus ou moins chez le jury à la suite de l'émotion ainsi produite.

C'est donc un avocat brillamment doué, d'un talent éprouvé, et qui possède à la fois la compétence et la volonté nécessaires pour aller loin dans la carrière. Au point de vue politique, sa parole est d'un grand poids, et il ne lui reste plus qu'à montrer au juste ce dont il est capable dans cette arène. Joignez à cela une popularité qu'il se conduisit récemment, c'est à dire se conquiert rarement, c'est à dire par son seul mérite et par la plus ferme indépendance d'esprit, par un charme personnel qui ne se peut apprécier que dans le commerce intime de cet homme, par un magnétisme, enfin, toujours en éveil et par une largeur d'esprit qui inspire un respect universel. Tel est, en quelques traits, le portrait de l'un des jeunes hommes du Canada français — M. Laflamme n'a guère plus de quarante ans — qui paraissent devoir marquer leur génération d'une empreinte profonde.

M. Laflamme, en cette ville, jouit à un égal degré de l'estime et de la confiance des deux races. Tous ceux qui le connaissent et tous ceux qui l'ont suivi dans sa carrière, entretiennent l'espoir fervent de le voir bientôt employer ses talents dans un plus vaste champ d'action, pour le plus grand profit de sa province et de la race dont il représente aujourd'hui, d'une façon si frappante, les talents et les énergies.

Fry
Chocolat au lait
LE PLUS PUR
LE PLUS FIN
LE MOINS CHER
D. Masson & Cie, Montréal.

BUVEZ-VOUS du VIN de FRANCE?

Essayez donc le vin de notre Domaine St-Germaine. Ce vin de table exquis, récolté 1907, importé directement de nos vignobles de Caves de Treilles, France, est strictement garanti pur jus de raisin frais et possède toutes les qualités des meilleurs Vins de France. C'est un vin riche et généreux, un bouquet délicieux, d'une valeur alimentaire et hygiénique de tout premier ordre. Récoltant ce vin nous-mêmes, le vendant directement au client, nous pouvons le livrer à domicile, au prix de dix dollars la douzaine, bouteille non comprise. Ce prix défie toute concurrence loyale. Confiez-nous votre ordre et nous osons vous promettre qu'il sera rempli à votre entière satisfaction.

MONTREAL: 191 RUE DES COMMISSAIRES, - TEL. M. 268
QUEBEC: EPICERIE ELZEAR TURCOTTE.

Comédie jacobouine

Les ministères de Saint-Jacques ont choisi l'ancien journal comme candidat pour l'élection du 12 novembre.

LES JOURNAUX.

—Je propose, risque Gonzalve, Que Rodolphe aille de l'avant.
—Et moi, pour répondre à la salve, Dit Labrecque, va pour Clément.

C'était d'un sinistre passage, Un sombre lever de rideau, Qui devait précéder l'orage; Mais, soudain, mes vieux, quel tableau!

Un jeune et beau gaillard s'élança, Le candidat nommé d'avance, Qui dit, tout arrange d'abord, Il me semble l'entendre encore:

"Le plus petit des trois Rodolphe, Je viens vousoter tout tintoine, Plutôt me sauter dans le goulle Que de nuire à ce pauvre Gouin!

"Je m'efface en faveur de l'autre, "L'échevin Robillard—Clément— "Oui, Clément il sera, l'apôtre "De notre sain gouvernement.

"Vous l'avez vu dix ans à l'oeuvre, "Dans ses traverses, Robillard "Nous a fait des parcs sans couleur.

"Avec ça si peu babillard! "Tâchons de nous greffer ce membre "Qui votera sans discuter, "Si jamais on le rentre en Chambre....

"Car, cette anicroche à noter: "Cet homme, d'un sobre commerce, "Perdit sa première élection. "Puis faute de partie adverse, "Fut élu par acclamation.

"Enfin, je puis bien vous le dire, "Mon acte n'a rien d'épatant. "Electeurs, si je me retire, "Comme vous, je n'y perds pas tant."

L'œil de la cour libérale, Qui ne pouvait faire autrement, D'une voix, disons "gingérale", Débite alors son boniment:

"Merci donc au cher Latalprie, "Qui ne l'aura pas fait pour rien, "Mais vient de recasser sa pipe... "Du public pour le plus grand bien.

"J'hésite encore, par précepte, "Mais, tel que c'était convenu, "Vous savez, la claque... j'accepte "Et voici, messieurs, mon menu."

Or, c'est un homme au teint d'opale, Un sénateur des plus beaux... jours, Qui fit ce soir-là, dans la salle, Le bijou de tous les discours.

Il dit comme ça, de la sorte, Qu'il faut donner à Robillard Une majorité plus forte Qu'à Gouin, l'an dernier... Le gaillard!

Mais—c'est là le "hic"—il se vante, Car, pour ça, dit l'électorat, Il faut que Laflamme consente... A ne pas être candidat.

K. BALEUR.
Montréal, 26 octobre 1909.

RECITAL LAURENDEAU

M. Arthur Laurendeau donnera son récital de chant à la salle Stanley, le mercredi 10 novembre, et non le 8, comme nous l'avions d'abord annoncé.

Il sera secondé par M. Labelle, violoncelliste, et accompagné par Melle Blanche Hardy.

Le programme sera publié dans quelques jours. Les billets sont en vente chez M. Hardy, 38 rue Notre-Dame ouest.

Les Sucres les plus Choisis
Sont ceux de la
ST. LAWRENCE SUGAR REFINING CO.
(LIMITED.)
Sucres Pure de Canne
"ST-LAURENT"
GRANULÉ EXTRA ET CASSONADE.

La Meilleure Farine d'Avoine



Ne peut être obtenue que de la meilleure variété d'avoine cultivée.

L'Avoine du Manitoba est considérée par les experts comme la meilleure au monde.

L'Avoine du Manitoba obtient les plus haut prix sur les Marchés d'Europe—Parcequ'elle est la plus estimée, la plus riche en principes nutritifs.

La Farine d'Avoine Roulée
OGILVIE

est fabriquée exclusivement avec la plus belle avoine du Manitoba.

Elle est supérieure à tous les produits similaires Américains: au point de vue alimentaire, au point de vue hygiénique, au point de vue économique.

Elle est fabriquée par une Compagnie puissante, dans les moulins les plus considérables et les plus modernes comme outillage et méthodes scientifiques de fabrication.

Toutes ces conditions réunies constituent, pour le consommateur la garantie d'un produit de haute qualité toujours strictement maintenue.

EN VENTE PARTOUT, en boîtes à l'épreuve de l'humidité, de la poussière des odeurs et de la vermine.

The Ogilvie Flour Mills Company, Limited.
MONTREAL ET WINNIPEG

SON NOM EST SA GARANTIE

Redpath
SUCRE GRANULÉ
FABRIQUÉ PAR
The Canada Sugar Refining Company Limited
MONTREAL, QUÉ.

Pour le Meilleur Habitement fait à ordre pour

\$15.00

IL FAUT ALLER CHEZ

M. J. Lachapelle,
101, rue Ste-Catherine Est.
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9:00 hr.

PAR LA LIQUEUR ANTI-BIENNO-RHAGIQUE DU Dr TROUILLET.

Spécifique français pour la guérison de la coarctée, goutte miliaire, rhumatisme gonorrhoïque, mal de Bright et toutes les affections des reins. Prix, \$1.50 la bouteille chez tous les bons pharmaciens, ou expédiée franco sous enveloppe manuscrite.

LES PHILLES VITALES DU Dr TROUILLET rendent aux hommes leurs vitalités perdues. Prix, \$1.00 la boîte, expédiée franco sous enveloppe manuscrite, par la Société Hygienne Franco-Canadienne, Boite Postale 1031, Montréal. Discrétion absolue.

LES COLONS DU NORD

LEURS REVENDICATIONS

L'abondance des matières nous a seule empêché de publier, dimanche dernier, la partie essentielle des revendications formulées au Lac des Ecorces par la Coopérative des Colons du Nord. On nous saura gré d'y revenir aujourd'hui, car elles résument tout un programme d'action coloniale. La Coopérative réclame donc, "avec instances":

I.—"LA TERRE LIBRE AU COLON LIBRE"

A.)—Par la concession plus facile et moins précieuse des lots aux colons et à ceux de leur famille, dans les cantons ouverts, ou propres à la colonisation, au moyen d'une classification rationnelle des terres à culture et des lots de forêt, et par la séparation absolue entre les ministères de la Colonisation et des Terres réorganisée;

B.)—Par la liberté assurée aux colons de faire du bois marchand, sur leur lot, sans droit supplémentaire, mais sous certaines réserves quant aux proportions, à la coupe réglementée, etc., et à la condition de maintenir, à perpétuité, une certaine portion de chaque lot entièrement en bois;

C.)—Par la mise en réserve par l'Etat, en faveur des futures municipalités, de dix ou quinze lots de terre

à bois, moins propres à l'agriculture, et devant constituer, dans chaque canton, une réserve forestière communale, selon le système qui existe en France.

D.)—Par une réglementation plus humaine et plus normale des conditions du défrichement, de l'obtention et de la jouissance des lettres patentes, quant au nombre d'acres à défricher, aux bâtiments à construire, au transfert des droits acquis par le colon, etc., que celle dont nous a affligés la Législature, à sa dernière session;

E.)—Par le retour à l'ancienne loi, pour le brûlage des abattis, par une meilleure organisation pour l'exécution et le contrôle des feux, par une propagande active et une campagne éducationnelle en faveur de reboisement et de la coupe réglée;

F.)—Au moyen de la reprise par l'Etat des lots trop nombreux donnés à bail à des crubs, d'une plus grande liberté d'accès à la plupart de ces lots, pour les colons et touristes d'une meilleure protection du gibier et du poisson, par l'interdiction des chasses avec chiens, des pêches à la dynamite, des digues sans passe migratoire, etc.

II.—LA PROTECTION DE L'ETAT POUR LES COLONS.

A.)—Par l'adoption d'une loi limitant à "une par mille acres" le nombre des lieues pouvant être accordées, en pays de colonisation.

B.)—Par une aide subventionnelle aux

écoles primaires, dans les nouveaux centres coloniaux, et le maintien de ces écoles, à la charge de l'Etat, en tout ou en partie, aussi longtemps que les municipalités ne seront pas en mesure d'y pourvoir convenablement;

C.)—Par de l'encouragement sous forme de primes ou boni, à l'industrie laitière et à celle de l'élevage, dans les centres de colonisation;

D.)—En favorisant la vulgarisation et la modification du "crédit colonial", si nécessaire et manquant si déplorablement aux braves colons, et ce, par la diffusion, dans tous nos principaux centres, de "Caisses Populaires" comme celle qui existe déjà à Nominique, au moyen des ressources dont l'Etat peut disposer, notamment pour organiser les services, jusqu'ici volontaires dit "Père de ces Caisses"; M. Alphonse Desjardins, pour faciliter la fondation d'une Banque Populaire, fédérant et alimentant ces Caisses, etc.

E.)—Par l'érection de la Région Libérale, en un comité spécial de colonisation, comme au Lac Saint-Jean;

F.)—Par l'établissement du même territoire, avec quelques adjonctions naturelles de territoires limitrophes, en une juridiction nouvelle de la Cour Supérieure, distincte de celles d'Ontario, de Terrebonne, etc.

III.—DE MEILLEURS MOYENS DE TRANSPORT.

A.)—Au moyen de subventions plus généreuses et plus systématiques pour l'établissement des chemins de roula-

ge, et de l'entretien par l'Etat, service de l'Agriculture ou des Travaux Publics, des grandes routes coloniales, une fois établies, jusqu'à ce que les municipalités intéressées soient assez fortes pour en être chargées efficacement;

B.)—Par la continuation immédiate, sous le régime de l'extension du Pacifique Canadien à la Librie, conformément à la Résolution adoptée, le 6 octobre courant, par la Chambre de Commerce du District de Montréal et qui "sollicite humblement le gouvernement de la Province de Québec d'exercer sa puissante influence pour obtenir le prolongement du chemin de fer du Pacifique Canadien jusqu'à Ville-Marie, dans le plus court délai possible";

C.)—Par la construction sans retard, à travers la Région Libérale du tronçon devant relier la ville de Montréal au Transcontinental National, autant que possible en utilisant à cette fin l'embranchement Saint-Jérôme-Huberdeau au "Nord Canadien de Québec", ou à défaut de cela, par l'extension de ce dernier tronçon vers la Librie et la Gatineau, selon l'esprit de la charte primitive;

D.)—Par l'établissement, le plus prompt possible, du chemin de fer projeté de colonisation, d'exploitation forestière et minière, le "Labelle Central", qui doit relier le centre de la Région Libérale avec Pavineauville, sur l'Outaouais, c'est-à-dire avec le futur canal de la Baie Georgienne."

DEVANT LE FEU

Par les hivers anciens, quand nous portions la robe... Tout petits, frais, rosés, tapageurs et jolis...

Assis en rond, le soir, au coin du feu, par groupes, image sur image, ainsi combien joyeux... Nous feuilletions, voyant, la gloire dans les yeux...

CHRONIQUE THEATRALE

"LA MASSIERE"

"Eh bien oui, tu me la prends! et c'est cela qui est abominable... Dieu sait si notre amitié était innocente!..."

autres hommes, nous poussons l'inconscience jusqu'à exiger qu'une femme soit irréprochable, nous lui marchons avec avarice, l'indulgence que nous réclamons à grands cris.

Le monologue de Marée, interrompu par les cris de révolte de son fils, continue ainsi, grandissant en émotion perdue de larmes. C'est comme un chant de cygne qui a reçu aux flancs le dard mortel et qui laisse éclater avec vibration intense la douleur qui le tue.

Juliette est sans tâche. Marée est heureux et content. Il avait rêvé, le soir, de rencontrer en sa vieille, se grandissant et rhumatismale, une petite fleur poussée sur les frontières de sa vie.

celles de vingt ans. Marée ignore la profondeur du sentiment qui le pousse vers la Massière. Et mon Dieu! un artiste parce qu'il est une sorte de surhomme, un être d'exception, ne vous semble-t-il pas qu'il doit aimer autrement que la tonne détrevée de plaisirs vulgaires et bas? Est-ce que ses façons de comprendre, de sentir, de traduire dans ses études sa vision originale et personnelle du monde extérieur, d'y imprimer le reflet de sa personnalité subconsciente, ne lui confère pas un droit supérieur à l'amour dans tous les temps?

On aurait voulu que, dominant cette scène de suprême tristesse, la Ire symphonie de Beethoven s'élevât déchirante, élargie de spasmes nerveux. Ces deux grandes douleurs d'artistes, se mariant dans une même et commune effusion, nous eût été un régal de haut goût et d'apre flocculence.

Depuis... les dieux sont tombés. Elle nous est apparue dans tout son mensonge, cette grandeur factice qui s'édifie au moyen de journaux, gavés de grasses prébendes. Nous saluons en ces hommes qui tenaient dans leurs mains les destinées du pays, les continuistes du passé, et soudain à la lumière des faits, nous nous sommes aperçus qu'au lieu de la grandeur morale, ils représentaient chez nous la basse religion du succès. Jacques Marée avait vu plus clair que nous. N'importe. Toute une jeunesse maintenant exubérante de vie, consciente de ses devoirs et devant le mépris de l'histoire, a déjà fait le procès de la génération qui s'en va, emportant avec elle ces sursis de pieds à tête qui ont amoindri l'âme canadienne-française.

Je serais bien tenté de raisonner ainsi et je voudrais bien que les artistes créent une forme d'œuvre de l'avenir. Les psychologues de l'avenir nous découvriront peut-être chez les génies, un système d'aimer, inconnu des autres. On le salue dans ses rêves, elle habite le sommet de notre pensée pour éclairer, surveiller et ennobler nos actions. Son ombre chérie nous effleure tout le long de la journée, elle est là pour nous prendre dans ses bras quand le cœur se gonfle et délate. Elle nous préserve de bien des déchéances, et ni les séparations, ni les déboires et les amertumes renouvelées ne pourront effacer en nous les contours sacrés de sa silhouette, désignée, attendrissante et pâle.

Madame Marée ne se fait pas d'illusion sur son homme. Elle lit en lui comme dans un livre ouvert et c'est vraiment délicieux de voir ce bonhomme rager d'être toujours pris au piège. Que ne donnerait-il pas pour trouver le moyen de lui cacher ses sentiments? Encore, est-il bien sûr qu'il ne se berne pas lui-même. Avoir du bon sens quand on a vieilli, est souvent aussi difficile que lorsqu'on porte gaillardement son printemps. Il tombe donc dans le panneau à chaque fois. Elle le traite en enfant malade et c'est de la sorte qu'on aime à le voir traiter. "Il y a des choses que tu ne peux pas comprendre, ma pauvre femme, lui dit-il un jour. Sauvois-tu l'oubli cette parole! Qui ne trouverait dans cet aveu angoissé, une philosophie très haute, une forme rajournée de l'axiome socratique. Jacques le frondeur a fait des siennes. Il guette tous les jours Juliette et ensemble, ils courent les musées, éludent les questions d'art. Cet amour de tête se change en un sentiment très vif qui fait désirer à Jacques l'union étroite du foyer. Il s'ouvre de son projet de mariage à la mère, qui met tout en œuvre afin de le dissuader. Jacques en appelle au vieux Marée, il se montre cruel en vertu de ce privilège qu'à la jeunesse et qui s'exerce en dépit des cheveux blancs et des dernières idées qui s'affaiblissent dans les courts vieillissements. Son père, le chasseur, Madame Marée ayant réfléchi, mande la massière qu'elle avait congédiée jadis de l'atelier de son mari. La conversation s'engage et Juliette lui apparaît ce qu'elle est véritablement, une brave et honnête fille. Elle décide séance tenante, malgré le refus de la jeune fille, le mariage des deux enfants. Marée est nommé à l'Institut. Les jeunes filles de l'atelier lui présentent un bouquet avec une adresse, que la massière termine, vibrant d'émotion. L'artiste baisse la tête et dans un geste généreux et détaché, il jette dans les bras l'un de l'autre, Jacques et Juliette, pendant que, branlant la tête, bouleversé, tremblante, la mère murmure: "Pauvre Marée!"

C'est une belle pièce que la "Massière" non pas parce qu'elle est de Jules Lemaitre, mais de ce qu'elle révèle en nous le sentiment de l'impérissable et du fin. Pièce d'anatomie morale, âme d'hiver étudiée avec un art savant des couleurs, qui se dépeint sans grandes secousses, largement humaine et s'affine sous la touche de l'amour attaché. La pénétration psychologique pouvait-elle aller plus loin et est-il dans toute la littérature dramatique depuis vingt-cinq ans, une étude d'âme plus fouillée, plus retournée en tous sens? C'est là l' quintessence de des amours de déclin et comme les couchers de soleil, cela prend par les fibres et ouvre en nous la source subtile des mélancolies profondes. Elle fait songer cette pièce, à ces tableaux d'intérieur flamants où les personnages évoluent dans le clair obscur de leur demeure et de leur destin, occupés à la besogne journalière, souffrant tout bas le fardeau du jour et le grave silence dans ces vies uniformes, pas de catastrophes retentissantes dont le monde parle. Il faut se pencher sur ces âmes tranquilles pour entendre le bruissement qui gronde en sourdine. Basses profondes, les existences toutes lancées dans la dissipation et le tapage, éblouissant la foule des naïfs en donnant l'illusion d'être entièrement tissés de joies, empêchant de discerner dans ces visages tant apaisés, avec une adresse, que la massière termine, vibrant d'émotion. L'artiste baisse la tête et dans un geste généreux et détaché, il jette dans les bras l'un de l'autre, Jacques et Juliette, pendant que, branlant la tête, bouleversé, tremblante, la mère murmure: "Pauvre Marée!"

C'est une belle pièce que la "Massière" non pas parce qu'elle est de Jules Lemaitre, mais de ce qu'elle révèle en nous le sentiment de l'impérissable et du fin. Pièce d'anatomie morale, âme d'hiver étudiée avec un art savant des couleurs, qui se dépeint sans grandes secousses, largement humaine et s'affine sous la touche de l'amour attaché.

Monsieur Marée, artiste de renom, âgé de cinquante-cinq ans, s'prend de Juliette Dupuy—la massière—qui dirige l'atelier en son absence, distribue les fournitures et maintient l'ordre. Sa jeunesse émuante et le courage héroïque qu'elle dépense à faire vivre ses parents malades, fatigués et gagnaient peu, remuent le vieil artiste. Il lui présente des leçons, corrige ses croquis qu'elle envoie au Salon et ce qui donne de l'autorité à la pauvre, il met sa signature au bas des "ordures" de ses élèves. Il paie de sa propre monnaie les tableaux qu'il assure être vendus à un riche Américain. Pour tout cela, il se croit permis le vieux cassé—de s'informer si elle est... sage. Pauvre Marée! il se sentait moins joyeux si elle lui avait dévoilé un péché. Nous

Monsieur Paul Marée nous a donné un Marée différent de celui d'il y a deux ans. Les yeux nous avions tant applaudis. Là où plusieurs ont vu une charge, il serait juste, peut-être de discerner dans l'esprit de l'interprète un désir de faire ressortir les protestations de la première manière. Elle est plus vraie et moins achéménée vers la caricature.

Mesdames Maurice et Ritter ne nous ont pas enchantés et... le public de lundi soir était franchement idiot. TURC.

AU TEMISCAMINGUE

ON DEMANDE UN CHEMIN DE FER

Notre ami M. Raoul Carignan, voyageur de commerce, qui arrive du Temiscamingue, nous dit qu'il n'y a qu'un cri dans toute la région pour réclamer la prolongation de la voie ferrée du Long Sault à Ville-Marie. Cette clameur est d'autant plus vive que l'approche de l'hiver fait plus durement sentir à nos compatriotes de Ville-Marie leur isolement du centre des affaires de la province de Québec.

En été, les marchands de Montréal qui veulent envoyer des marchandises à Ville-Marie, par exemple, sont obligés de les expédier par voie ferrée au Long Sault et là, par bateau, à Ville-Marie, ou bien de leur faire suivre le Pacifique jusqu'à North Bay, d'où elles prennent le Temiscamingue and New Ontario jusqu'à Haileybury, d'où enfin elles sont expédiées par bateau à Ville-Marie, qui est située de l'autre côté du lac Temiscamingue. En hiver, la seule voie praticable est celle de North Bay et Haileybury, avec traversée sur le lac.

On voit dans quelle situation se trouvent les habitants de Ville-Marie et du Temiscamingue et la difficulté de leurs communications avec Montréal, on aperçoit tout de suite les graves inconvénients que comporte, pour le commerce montréalais, une pareille situation. Songez à tous les transbordements et à l'état de choses qui résulte, par exemple, de la fonte des glaces.

Les marchands de Toronto ne peuvent supprimer la traversée du lac, mais trois voies ferrées les mettent en communication presque directe avec le Temiscamingue and New Ontario et leur assurent, dans les circonstances actuelles, un énorme avantage sur leurs concurrents de Montréal. Aussi bien, sont-ils en voie de s'emparer du commerce du Temiscamingue québécois.

C'est une situation absurde, à la quelle on pourrait facilement remédier par la construction de cinquante milles de voie ferrée, du Long Sault à Ville-Marie. Sans transbordements et par le chemin le plus court, la marchandise montréalaise se rendrait ainsi directement à Ville-Marie. La traversée du lac avec les inconvénients de température et de fonte des neiges serait supprimée. Montréal rentrerait dans sa sphère d'influence naturelle et nos compatriotes de Temiscamingue sortirait du quasi-isolement où l'hiver vient actuellement les confiner. Les bateaux arrêtés, il ne reste plus que la voiture comme moyen de communication entre le Long Sault et Haileybury et Ville-Marie.

La voie projetée aurait donc une double importance. Elle faciliterait à la fois le commerce et la colonisation de cette magnifique région. On dit là-bas que le Pacifique ne veut pas construire du Long-Sault à Ville-Marie et sous prétexte que cette région ne serait pas "payante". Les citoyens de la région prétendent au contraire que ce territoire est très riche et que ce prétexte est une mauvaise défaite. Ils se demandent si la puissante compagnie ne craint pas plus tôt, en facilitant l'ouverture et le peuplement de cette région, de nuire à la rapide disposition de ses terres de l'Ouest.

Quoi qu'il en soit, disent les gens du Temiscamingue, le gouvernement provincial devrait construire, si le Pacifique se dérobe. Il ne s'agit que d'un tronçon de cinquante milles et le gouvernement d'Ontario n'a pas hésité devant une besogne autrement considérable, lorsqu'il a décidé de jeter le Temiscamingue and New Ontario Railway entre North Bay et Cochrane.

Nos compatriotes de là-bas se tournent particulièrement vers les citoyens de Montréal, pour implorer leur secours. Vous avez, disent-ils, un intérêt direct à ce que nous soyons tirés de cet isolement qui nous met dans la dépendance commerciale de Toronto et vous enlève une clientèle considérable. Votre Chambre de Commerce s'est iadis occupée de cette question, mais elle paraît maintenant s'en désintéresser. Un homme de bonne volonté ne pourrait-il point de nouveau l'inviter à étudier ce problème et à en presser la solution? On dit que le Board of Trade serait hostile à la construction de ce chemin de fer, mais pourquoi? Nous ne pouvons pas croire que des hommes d'affaires sérieux n'aperçoivent point l'intérêt évident qu'aurait Montréal à l'ouverture de cette nouvelle voie ferrée.

Nos amis de là-bas demandent encore, dit M. Carignan, si les magnifiques terrains agricoles de la rivière Harricana, au l'on pourrait tailler trois ou quatre comtés, se sont mis à la disposition du public. Le bruit court qu'un habile homme qui mêle la politique et la finance aurait des desseins sur cette région et qu'il aurait fait des démarches pour s'y tailler une sorte de domaine privé.

M. Carignan, comme tous ceux qui ont visité le Temiscamingue, est revenu enchanté. Les possibilités d'avenir sont magnifiques, dit-il, mais surtout on se plaint que les pouvoirs publics ne donnent pas aux pionniers l'aide sur laquelle ils ont pourtant le droit de compter.

THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY, Limited.

HUITIEME RAPPORT ANNUEL DES

DIRECTEURS DE "THE OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED"

L'assemblée générale des actionnaires de "The Ogilvie Flour Mills Company, Ltd." a été tenue au siège social de la compagnie, à Montréal, le 14 octobre 1909. M. C.-R. Hosmer, président, était au fauteuil.

Parmi les personnes présentes on remarquait: Sir George A. Drummond, K.C.M.G., sir Edward C. Clouston, Bart. M. H. S. Holt, Shirley Ogilvie, F.-W. Thompson, W.-R. Baker, C. R. Black, M. O'Shaughnessy, William H. Evans, C.S. Garland, Charles P. Smith, W. Stanley, W.-R. Blackader, Henry Joseph, W.-R. Miller, Colin McCuaig, Alex. Robertson, J.-H. Shearing, T.-H. Christmas, Jas. J. Pollock, L.-G. Beaubien, Rodolphe Forget, M.P.; lieutenant-col. Labelle, W.-A. Black, de Winnipeg; S.-A. McMurry, trésorier; T. Williamson, secrétaire et G.-A. Morris, assistant-secrétaire.

Le président donna ensuite lecture du rapport suivant dont il proposa l'adoption:

RAPPORT DU PRESIDENT

Une feuille de balance indiquant l'actif et le passif de la compagnie et un état des revenus et des dépenses, est soumise.

La comptabilité de la Compagnie a été examinée par The George Creak Audit Company, auditeurs, dont le rapport est soumis. Les directeurs désirent rendre témoignage des bons services rendus par ces auditeurs.

Pendant l'année, la compagnie a fait construire à la campagne dix-sept nouveaux éleveurs et fait en ce moment construire une annexe ayant une capacité de cinq mille minots à Fort William, ainsi qu'un entrepôt de deux cent cinquante mille minots à Winnipeg. Ces deux constructions sont parfaitement à l'épreuve du feu et leur construction a été rendue indispensable par les besoins nouveaux des affaires de la compagnie.

Les divers moulins et éleveurs de la compagnie ont toujours été maintenus dans des conditions de fonctionnement irréprochable. Les dividendes réguliers ont été régulièrement payés pendant l'année aux porteurs d'actions ordinaires et préférentielles.

Ce rapport dans son ensemble vous est respectueusement soumis.

CHAS.-R. HOSMER, Président.

ALLOCATION DE M. THOMPSON

M. F.-W. Thompson, vice-président et directeur-gérant de la compagnie, a fait les remarques suivantes, au cours de son allocation ayant trait aux rapports:

"Messieurs, j'arrive d'une tournée d'inspection générale dans l'Ouest. Je suis heureux de vous dire que j'ai trouvé partout nos moulins et nos éleveurs dans le plus parfait état. Et ceci est aussi vrai de nos propriétés de l'Est, selon la politique de notre maison qui est de maintenir continuellement, dans le meilleur état possible de fonctionnement, son outillage et ses moulins.

Je dois ajouter, messieurs, que pour arriver à satisfaire à l'augmentation constante de nos affaires, notre compagnie a décidé la construction d'un nouveau moulin à un point propice de l'Ouest, ainsi que l'agrandissement du moulin de Fort William et de notre moulin de farine d'avoine de Winnipeg.

J'ai énormément de satisfaction à constater que la récolte de cette année est excellente, tant en qualité qu'en quantité; en réalité, c'est une des meilleures que nous ayons eues en ce domaine depuis vingt ans. Il est probable

FEUILLE DE BALANCE, 31 AOUT 1909.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Dispositibilités, Comptes recevables, Actif totalisé, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Actif totalisé, Immeubles, Fonds de commerce, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Actif totalisé, Immeubles, Fonds de commerce, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Actif totalisé, Immeubles, Fonds de commerce, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Actif totalisé, Immeubles, Fonds de commerce, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Actif totalisé, Immeubles, Fonds de commerce, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Actif totalisé, Immeubles, Fonds de commerce, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Actif totalisé, Immeubles, Fonds de commerce, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Actif totalisé, Immeubles, Fonds de commerce, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Actif totalisé, Immeubles, Fonds de commerce, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Actif totalisé, Immeubles, Fonds de commerce, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Actif totalisé, Immeubles, Fonds de commerce, etc.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Actif totalisé, Immeubles, Fonds de commerce, etc.

THE GEORGE CREAK AUDIT CO., Auditeurs. Montréal, 28 septembre 1909.

CHAMPAGNE PIPER-HEIDSIECK advertisement with image of a bottle and text describing the wine's quality and availability.

LA "LIGUE DU SOUVENIR FRANÇAIS" advertisement regarding a monument to Levis and the role of the French League.

NATIONS COPE advertisement for a collection of songs and music, including "VUES ANIMEES" and "NATIONS COPE".

PARC SOHMER advertisement for a program of entertainment, including a play and musical performances.

GAZETTE THEATRALE advertisement for a theatrical production, mentioning the role of the Gazette in supporting the arts.

ACADEMIE advertisement for a theatrical production, including details about the cast and the play's theme.

NO. 35 CAPSULES DE M. CALE advertisement for a medical product, specifically for gonorrhea treatment.

LE LAFLEUR advertisement for a business or service, mentioning importers and contact information.

LE PACIFIQUE CANADIEN advertisement for a publication or service, including details about its content and subscription.

LA REVUE CANADIENNE advertisement for a magazine or journal, highlighting its focus on Canadian literature and culture.

D. VANDANAIGUE advertisement for a business or service, including contact information and details about the company's offerings.

N. K.-LAFLAMME

Candidat dans Saint-Jacques

Le grand avocat accepte définitivement la candidature

LA LUTTE S'ORGANISE.---M. BOURASSA DANS LA MELEE

M. Laflamme est candidat dans Saint-Jacques. Le grand avocat a enfin cédé aux instances de ses amis et des électeurs de Saint-Jacques qui, depuis son retour de la Gaspésie, le pressaient de se jeter dans la bataille. Ses intérêts personnels les plus évidents, ses goûts mêmes l'éloignent de l'arène électorale. Il sacrifie les uns et les autres à sa haute conception du devoir civique. Il ne se reconnaît pas le droit de se dérober devant l'appel des électeurs indépendants. A la prédication de la parole, il ajoute celle de l'exemple. Le sacrifice qu'il consent aujourd'hui lui donne de nouveaux jours à l'appui ardent, enthousiaste, de tous nos amis. Il faut que le 12 novembre, l'opinion indépendante acclame un triomphe égal à celui du 8 juin 1908.

Que tout le monde mette l'épaulé à la roue! Le soin avec lequel les partisans du gouvernement se sont employés à déclarer que M. Laflamme ne serait point candidat suffit à dire l'effroi que leur inspirait d'avance sa candidature. Ils savent qu'elle ralliera tous les esprits indépendants, tous ceux qui veulent à Québec un gouvernement progressif, tous ceux qui estiment que la ville de Montréal a le droit d'être représentée par des hommes qui lui fassent honneur par leur talent et leur caractère. A l'ouvrage! Au feu!

On peut s'attendre à une campagne dont l'énergie égalera celle du 8 juin dernier. Dès cet après-midi à deux heures et lundi, ceux de nos amis qui désirent donner un coup de main à l'organisation pourront s'adresser au No. 182, rue Saint-Denis, au-dessus du magasin de M. Lafrance. Des comités seront rapidement ouverts dans les différentes parties de la circonscription et toute une campagne de réunions publiques immédiatement organisée. Et l'on sait que nos amis s'y connaissent, en fait de réunions publiques! Les journaux quotidiens donnent l'adresse des comités et la date des premières assemblées.

M. Henri Bourassa, absent à la campagne ces jours derniers, est rentré en ville à dix heures hier soir. Il se jettera dans la mêlée avec toute l'énergie dont il est capable. Nous aurons une belle bataille! De toutes part affluent les promesses de concours et les offres de sympathie. Dès le commencement de la semaine dernière, le "Canada", en des termes qu'il s'efforçait de rendre désagréables, mettait ses lecteurs en garde contre la candidature possible de M. N. K.-Laflamme. Nous ne songeons point à nous en étonner, c'est son rôle et sa besogne, mais cela prouve à quel point déjà cette candidature

inquiétait et ennuyait ses maîtres. C'est qu'aussi bien, après la session dernière et l'assaut qu'ils ont subi, les ministres ne sont pas anxieux de voir apparaître dans les rangs de l'Opposition un lutteur de la force de Laflamme. Mais le peuple qui a, lui, un intérêt extrême à ce que les affaires publiques soient bien surveillées, ne voudra point perdre l'occasion d'envoyer à la Chambre un avocat de cette trempe. Il est trop rare que les hommes de premier ordre consentent à descendre dans l'arène pour qu'on ne profite point de la chance, lorsqu'elle s'offre, d'en envoyer un au Parlement. D'ici le 12, le cri de ralliement sera: Laflamme et la Victoire!

A NOS AMIS

Ceux de nos amis qui veulent donner un coup de main pour l'élection de Saint-Jacques pourront dès cet après-midi s'adresser au No 182, rue Saint-Denis, au-dessus de chez Lafrance, marchand.

Les conseils de M. Laurier
M. Laurier a adressé la parole aux dames du Canadian Club et il leur a parlé des constitutions anglaise et américaine. Les anti-féministes se demandent méchamment si ces dames ont compris, mais nous préférons leur voir dire, Mesdames, si vous voulez faire plaisir à vos maris, si vous voulez les rendre heureux et avoir la paix chez vous, ayez toujours la précaution, quand vous vous croirez obligées de leur acheter une cravate, un foulard, de la lingerie de fantaisie ou des bretelles, d'aller chez mon ami Anatole, qui, en fait de lingerie, en connaît bien plus que Brodeur en fait de marine. Et il aurait pu ajouter qu'Anatole Renaud a des magasins aux Nos 77, 79, 81, 83 et 321 rue S.-Laurent.

J.-H. RAINVILLE
Avocat
de Beaupré & Rainville
97 rue SAINT-JACQUES
Tél. Bell: Main 4458. Montréal

Louis CODERRE
Avocat
de Coderre & Coderre
Chambre 61, 97 St-Jacques, Montréal
Tél. Bell: Main 2784.

W.-A. BAKER
Avocat
58, rue Saint-Jacques, Montréal
Tél. Main 3540.

Dr ARTHUR BEAUCHAMP
Chirurgien-Dentiste
184 rue SAINT-DENIS, 184
Tél. Bell: Est 3549.

POUR UNE FOIS NOUS FAISONS MENTIR LE PROVERBE

La Maison Populaire du Boulevard offre des Occasions Exceptionnelles
Ce n'est pas dans ses habitudes, car son commerce régulier se fait sur une base stricte de petit bénéfice et de gros débit. Le public sait, pour l'avoir constaté, que les prix de la Maison Filiatrault & Lesage, pour ne pas être annoncés à grand son de trompe, n'en sont pas moins les plus bas possibles et constituent des réductions quotidiennes. Cependant ces quelques valeurs ont été achetées dans des conditions si avantageuses que nous sommes forcés d'établir un précédent et de vous les offrir à ces prix ridicules:
250 paires de rideaux suisses, quelle que soit la largeur, 3 1/2 verges de longueur, 2 ou 3 paires du même dessin, parais en tout point, valant de \$5.00 à \$18.00. Pour: \$3.00 A \$10.00
Taffetaine, avec rayure de soie, dans les sept nuances à la mode, valeur de \$1.00 pour 65 CENTS
50 coupons de tapis Bruxelles, velours et Wilton, 2 1/2 verges, pour \$1.00 ET \$1.50
Profitez aussi de ces occasions uniques qui vous attireront à nos magasins pour voir notre choix si riche et si considérable d'Étoffes à Robes, Tweeds, Sons-Vêtements et autres articles.

Filiatrault & Lesage

Établis depuis un demi-siècle
429 à 433 Boulevard St-Laurent, Près DeMontigny.

UNE AUBAINE TOUTE D'ACTUALITE

CONSISTANT EN PLUS DE

\$25,000 de Peaux et Fourrures

de la plus haute qualité. Une occasion exceptionnelle de vous choisir un morceau de Valeur au Prix Un Gros. Entre autres:

500 Peaux de Monton de Perse à.....	\$3.95
150 Peaux de Monton Gris à.....	\$1.69
100 Peaux de Chat Sauvage canadien, de lère qualité à.....	\$3.55
100 Peaux de Chat Sauvage à.....	\$1.69
75 Grandes Peaux de Marmotte à.....	\$1.49
300 Peaux de Vi-on Canadien à 99c., \$1.95, \$2.95, \$3.95.....	\$4.95

Ces sont toutes des pelleteries de qualité supérieure achetées dans des conditions avantageuses, qui seules, nous permettent de vous les offrir à ces prix ridicules
5 Mant aux d-Seal Electrique, 7-8 demi-ajusté, valeur de \$59.00 à..... \$75.00

En outre des occasions ci dessus, nous avons à des prix tout aussi réduits, un assortiment complet de
Casques en Mouton, Seal, Mouton Gris, etc.
Nous voulons tout écouler ces fourrures avant d'enlever dans notre Magasin Local, dans quelques semaines, profitez de l'aubaine quelles consistent

MAISON EUGENE VIAU,

Magasin Départemental. Angio Dufresne et Sainte-Catherine

Pour les temps froids

Sas à cendre depuis 15c à \$10.00
Brosses à Fournaise, 50c à 90c.
Tisonnier à Fournaise, 75c à 1.00
Grattors à Fournaise, 50c à 75c.
Pelles en acier à Fournaise, 50c à 75c.
Chaudières à charbon fortes, 30c à \$1.25
Chevalets pour le bois, .25c à 35c.
Scies pour le bois, .60c à \$1.25.
Bourrelets et Tringles en feutre et en caoutchouc pour porte et fenêtres depuis 10 cents le pied.
Resorts de portes de tous genres et pour toutes les portes de 15c à \$12.00.

L. J. A. SURVEYER, - - - IMPORTATEUR

52 BOULEVARD ST-LAURENT, de porte de la rue Craig.

Echos Commentaires

Ce fameux châtiment sera-t-il prêt à temps pour le retour de M. Thomas Côté?
La "Presse" dépêche beaucoup de fois la pour faire retrouver les Chinois évadés d'un navire mexicain. Cela se comprend, on fait tout pour retenu la clientèle.
L'"Aurore", ne sachant plus guère à quoi employer son papier, fait des annonces gratuites à la fameuse femme Gobeille, qui doit subir son procès pour homicide la semaine prochaine.
Des Chinois ont été poursuivis pour ne pas avoir payé leur taxe. Ces gens ont dit qu'ils ne savaient pas que la nécessité de payer existait. Depuis le départ de Thomas Côté, ils ne comprennent plus la "Presse".
La candidature possible de Laflamme dans Saint-Jacques paraît singulièrement traverser le "Canada". Il s'empresse d'affirmer que le gouvernement ne saurait la voir d'un bon œil. C'est à quoi, non Dieu! tout le monde s'attendait. Mais on peut se plaindre à M. Gouin et plaire quand même aux électeurs de Saint-Jacques. L'expérience l'a prouvé.
Ces pauvres Québécois! Voilà qu'après l'incendie de l'autre soir, ils sont menacés de perdre deux fabrications de chausseries!
Heureusement qu'il leur reste M. Gouin, M. Turgeon et Charlie Lantôt.
Il paraît que l'on va constituer une Commission d'enquête civique pour tirer au clair certaines accusations nouvelles, portées contre M. Larivière par M. Médéric Martin.
...Pourquoi le Conseil ne demande-t-il pas simplement au gouvernement d'ordonner la continuation de l'enquête Cannon? Il est trop évident qu'il y a encore beaucoup de linge sale à laver.
Pourquoi le substitut du Procureur Général a-t-il trompé le tribunal en affirmant que Lemont refusait de comparaître, alors que Lemont n'avait jamais été invité à témoigner?
Si le gouvernement avait une telle envie de se dérober, il eût été plus honnête d'ordonner, purement et simplement, l'inscription d'un "nolle prosequi".
M. Latulippe n'est pas candidat dans Saint-Jacques. A quoi va donc lui servir cet élégant habit qu'il a commandé chez Hudon? Voudrait-il aider les affaires du meilleur tailleur de la ville: Jean Hudon, 87 rue Saint-Charles-Borromée.
L'un de nos correspondants suggère l'installation d'un phare flottant sur la batture située vis-à-vis la pointe de Matane, où l'"Empress of Ireland" s'est récemment "accrochée". C'est une amélioration, ajoute-t-il, que réclamait, voici dix-huit ans déjà, un vieux navigateur libéral aujourd'hui marchand à Rimouski, M. Daniel Banville.
Notre correspondant prétend encore qu'il faudrait mieux installer à la tête de l'Agence de la Navigation, à Québec, un homme du métier, plutôt qu'un ancien marchand de merceries. Mais ce doit être là une idée de nationaliste.
Peu banale la nouvelle aventure de Lord Kitchener.
On sait que l'ex-commandant en chef de l'armée des Indes passe pour n'aimer point d'amour tendre Lord Curzon, l'ex-vice-roi.
Or l'autre jour l'on constatait que son discours d'adieu produisait exactement celui que prononçait, voici deux ou trois ans, son vieil antagoniste.
Son secrétaire particulier n'avait pas jugé à propos de se fouler les méninges pour faire de la copie nouvelle. On imagine l'état de rire qui se leva le monde officiel, au récit de cette aventure.

Les samedis de nos confères de la "Patrie" obtiennent un gros succès.

Comte fait un directeur épatant.
Sir Lomer aurait répondu à de braves gens qui lui demandaient de faire sienne la candidature de M. Omer Brunet: "Qu'il se laisse élire: nous l'accepterons ensuite."
Tête des braves gens!
Le "Herald" fait à M. Robillard un accueil plutôt frais. Il profite de son choix comme candidat ministériel pour rappeler qu'il n'a pas toujours voté comme on l'aurait pu désirer, à l'"Hôtel-de-Ville", et que, si la loi d'affirmer qu'on n'a jamais pu l'accuser de "boodleg", il a tout de même "appuyé ses amis en de drôles circonstances (he certainly stood by his friends in some awkward situations)".
Ce bon sénateur Casgrain a pris la peine d'assurer publiquement M. Latulippe (voir le "Canada" de mardi) que le parti libéral saura reconnaître son sacrifice.
Evidemment, Rodolphe n'a pas dû se sacrifier sans quelque bonne et solide raison, ni sans espérance.
C'est un homme pratique.
Voici maintenant que le nouveau ministre de la guerre espagnol nous affirme que la condamnation de Ferrer a été légale et appuyée sur des documents probants. Qu'en pensent les protestataires de tous pays?
D'autre part, on nie que le défenseur de Ferrer ait jamais été, comme on l'avait affirmé, l'objet de mesures de rigueur.
Comme on a "empli" les braves gens, avec tout cela!
On demandait à Fournier ce qui l'avait le plus frappé dans son voyage à Paris:
--C'est, dit-il, une phrase de Turgeon sur le monument de Gambetta.
Et, comme on réclamait des détails.
--Eh! oui, "la justice immanente des choses", etc.; ça y est en toutes lettres. Qui, mes vieux, parfaitement; sur le socle du monument Gambetta, au beau milieu du jardin des Tuileries. Ah! j'aurais bien voulu les voir, là, ceux qui prétendent que notre pays est inconnu en France. Devant ces paroles d'un ministre canadien gravées dans le marbre au centre même de la grande capitale, l'émotion faillit m'étrangler, et je ne puis encore aujourd'hui songer à ce spectacle sans un patriotique orgueil.
C'est dans des moments comme celui-là, mes amis, que l'on se sent fier d'être Canadien!

LIBRAIRIE DEOM

Qui veut des beaux livres? La maison Deom en a mis partout; ses comptoirs en sont encombrés, ses vitrines en regorgent et ses rayons vont s'écrouler sous le fardeau.
C'est principalement en fait de romans modernes qu'elle offre au public des merveilles. La collection du "Livre Illustré" (à 20 cents) représente en effet tous les grands noms de la littérature française; ses illustrations, dues aux meilleurs dessinateurs et maîtres graveurs de l'époque, comprennent de ravissants hors-texte en couleurs et des gravures sur bois de l'effet le plus saisissant.
On trouve dans ces volumes tous les chefs-d'œuvre du roman. En voici quelques-uns (nous citons au hasard): "Les Deux Orphelines", par Adolphe d'Ennery; "André la Charmeuse", par Emile Richebourg; "L'Auberge de la rue des Enfants Rouges", par Ponsou du Terrail; "Le médecin des Pauvres", par Xavier de Montépin; "L'Officier Bleu", par Georges Pradél; "Le docteur Madelors", par Jules Mary; "Le Remords d'un Ange", par Adolphe d'Ennery.
Chacun de ces romans est complet en un seul volume, et ce volume, encore une fois, la librairie Deom l'offre au prix ridiculement bas de vingt cents. C'est à peine croyable, mais c'est un fait.
La même maison vend aussi tous les ouvrages sérieux que l'on peut désirer, depuis les traités de médecine ou d'architecture jusqu'aux essais de Taine ou de Brunotière.

M. BEIQUE

PRESIDENT DE LA COUR D'APPEL
Voici que la rumeur désigne maintenant M. le sénateur Beique comme futur président de la Cour d'Appel. M. Beique a une longue expérience professionnelle et une compétence que personne ne conteste, même parmi ceux qui critiquent le plus vivement sa politique.
Sa nomination paraît probablement étrange aux yeux de la Cour d'Appel, qui se verrait ainsi précéder un étranger, mais elle embarrasserait plus encore M. Gouin.
Notre premier-ministre voudrait faire combler par un bouc-émissaire la place du juge Taschereau, avec l'entente qu'on lui céderait à lui-même des après la prochaine session.
Mais avec M. Beique dans cette charge, M. Gouin pourrait en faire son deuil; il ne serait pas de sitôt président de la Cour d'Appel!

TRIBUNE LIBRE

"Parlez français, s. v. p."

J'approuve et admet entièrement l'idée émise par la petite téléphoniste dont vous publiez la note l'autre dimanche; elle démontre très bien que nos jeunes Canadiennes françaises ont à cœur de voir notre langue sur le même pied d'égalité que la langue anglaise. Seulement elle ne permettra-t-elle de lui faire deux petites remarques qui lui feront comprendre le motif qui nous oblige à nous servir quelquefois de la langue de Shakespeare? Voici:
1. Pourquoi la préposée au téléphone ne nous invite-t-elle pas en français, en disant "numéro, s'il vous plaît", au lieu de "number please"?
2. Pourquoi répond-elle aussi "line is busy" au lieu de "ligne occupée"?
Donc, à elle de nous parler français et c'est avec plaisir que nous lui répondrons dans cette langue. Je remercie cette petite téléphoniste d'avoir suggéré cette idée et nous saurons, du moins pour ma part, la mettre en pratique, si elle veut bien tenir compte des deux petites observations que je viens de faire. Aussi, qu'elle soit persuadée qu'en parlant français nous ne seulement ses compatriotes lui répondront en français, mais qu'elle obligera plusieurs "gentlemen" anglais, parlant le français, à lui rendre le réciproque, et ce avec plaisir. Ainsi elle obtiendra, facilement ce qu'elle demande par la voix de votre journal, car nous avons tous à cœur, nous aussi, de voir le succès des nôtres, et cela surtout de nos charmantes petites Canadiennes.
UN PETIT COMPATRIOTE.

Tu es si jolie

"Tu es si jolie!" romance interprétée par A. Normand; "Ave Maria", pour soprano et ténor; "Dernier amour", mélodie interprétée par A. Chartier; "Le Temps et l'Amour", chanson; "Ma femme travaille", interprété par Granier; "Dans la rue St-Laurent", chansonnette interprétée par Delville; "L'Alliance Nationale", musique de Fernand Heints; "Réverie tout simplement", pour mandoline ou two-step; "Marche des Etudiants", violon.
Tels sont les titres des morceaux de musique que contient le dernier numéro du "Passe-Temps". Aussi plusieurs articles instructifs et amusants. Un numéro, 5 cents; abonnement, un an, Canada, \$1.50; États-Unis, \$2.00. Adresse: "Le Passe-Temps", 16 Craig-Street, Montréal.

LE SILENCE DE M. TURGEON

Sous les coups de cravache et les plus catégoriques dénis, M. Adélard Turgeon reste inerte et silencieux. Il disait jadis à l'un de ses collègues, pris à partie par le "Nationaliste": "Poursuivez ou rentrez dans la vie privée!"
Le public s'étonne qu'il ait si vite oublié ses principes d'hier.
Car l'accusation qui pèse, sur lui est plus grave, plus précise, que celle que formulait jadis notre journal. Elle émane d'un homme politique connu; elle a été formulée dans la presse et sur les tribunes publiques, en des termes qui ne laissent place à aucune équivoque.
Elle est accompagnée de dénis qui feraient bondir un homme ordinaire, et pourtant ni M. Turgeon, ni M. Gouin ne bougent. Eux et leurs journaux parlent de tout ce que l'on veut, excepté de cela.
Il faudra pourtant qu'ils se décident à en parler. Les Chambres ne dussent-elles se réunir qu'en avril, comme on l'a fait dire à M. Gouin, il faudra qu'elles s'occupent de cette affaire et qu'elles la tirent au clair.
Il s'agit d'un cas qui affecte à la fois l'honneur de la Province et celui des gouvernements.
Et l'opinion publique ne tolérera pas indéfiniment le maintien à la tête de notre Chambre Haute d'un homme qui resterait sous le coup d'une accusation publique et directe de malversation.

Dr G.-H. DESJARDINS

OCULISTE
502 r. S.-Denis. Tél. Bell: E. 1840.
Prêle des champs, Fenouille, Hibble, Farçille-Régulateur, Café de Glands doux, etc., etc.
Dépositaires: Pharmacies HENRI LANTOT.

Dr J.-A. SAINT-DENIS

OCULISTE ET AURISTE
133 rue Cherrier. Tél. Bell: E. 829

ANTHOR LAURENCE

Cover les cors sans douleur 25c
Franco par la poste sur réception du prix. - A. J. LAURENCE, pharmacien, Montréal.

Dr ARMAND-D. PORCHERON

Dentiste
713 rue STE-CATHERINE-EST
Bureau ouvert le soir de 7 à 8 h.
Tél. Bell: Est 668.

Le poste No 13

Il est établi que le moment que la police n'aura pas de tout pour abriter ses hommes du poste No 13. Le président de la Commission a déclaré que les froids de l'hiver allaient détériorer l'édifice non terminé, que la pluie et la neige y pénétreraient et que tout y gèlerait. Nous n'avons pas visité le poste, mais, au coin d'une rue, nous avons vu un agent de police qui gelait pour tout de bon dans son costume d'été. Nous lui avons proposé de se munir d'une petite fiole de cognac Claudon, remède souverain contre le froid, les rhumes et les couryzas. Nous lui avons dit l'excellence de cette eau de vie, hautement précisée des connaisseurs, et il nous a répondu qu'il en emporterait un peu si je lui promettais de ne pas le nommer. Ainsi donc, inutile de me demander son nom. Je dirai néanmoins au président de la Commission, de police qu'il a d'intelligents agents, car j'ai savé que le cognac Claudon est le meilleur au monde. En vente au détail dans toutes les bonnes maisons et en gros à la Compagnie Claudon, 26 rue Notre-Dame Est.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL-TORONTO
4 trains express dans chaque direction tous les jours.
Départ de Montréal--a.30 a.m., 9.45 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m. Arrivée à Toronto--a.30 p.m., a.45 p.m., 6.00 a.m., 7.30 a.m. Un élégant wagon salon-café fait partie du train de 9.00 a.m.

MONTREAL-OTTAWA
Part de Montréal, a.30 a.m., b.55 p.m., a.10 p.m.
Arrive à Ottawa, a.14.45 a.m., b.7.10 p.m., a.11.15 p.m.

MONTREAL-NEW-YORK
Part de Montréal, a.31 a.m., b.10.55 a.m., a.7.40 p.m.
Arrive à New-York, b.3.33 p.m., b.10.08 p.m., a.7.20 a.m.

MONTREAL-BOSTON
Part de Montréal, a.31 a.m., a.8.10 p.m.
Arrive à Boston a.7.10 p.m., a.8.05 p.m.
Arrive à Springfield, a.6.10 p.m., a.8.15 p.m.
Arrive à Portland, a.6.30 p.m., a.7.30 a.m.

a-Tous les jours.
b-Les jours de semaine.
Chars Salons sur les trains du jour, et Chars-Dortoirs sur les trains de nuit.

BUREAUX DES BILLETS en ville, 130 rue St-Jacques. Tél. Main: 6903, 6906, 6907 ou à la gare Bonaventure.

Chas. Desjardins & Cie.

Nous faisons une spécialité des
Pardessus Fourrés
Des milliers de modèles au goût des plus exigeants. Meilleure qualité et plus bas prix.
130 RUE SAINT-DENIS,

Tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de
Manteaux Pour Dames
Choix de pelleterie, style, grandeur, etc. Vous trouverez toujours l'article désiré. Entre Ste-Catherine et Dorchester [siré]